

actualité

FÊTE DU SPORT, TROISIÈME

Pour la troisième édition de sa Fête du Sport, proposée le 10 juin dès 13h30 au complexe sportif Jean Balestas, l'USSE refait le grand jeu ! Vitrine ludique des activités de l'Union Sportive de Saint-Egrève, cette après-midi est non seulement l'occasion de découvrir des sports mais aussi de s'amuser en participant à des activités physiques parfois loufoques. Et comme il se doit, autour d'une paëlla géante, la journée se conclut en musique avec Saint-E Olympia !

200

C'est le nombre de joueurs attendus à la Halle J. Balestas par la section tennis de table de l'USSE qui organise du 23 au 25 juin, les intercomités du quart sud est de la France pour des matchs en équipe ou en solo !

IMMOBILIER : HC Résidences organise mercredi 31 mai à 18h30 à la Maison des Associations une réunion de présentation aux riverains du projet immobilier de 15 logements dont 9 maisons individuelles qu'il porte rue des Brieux

ville

CODE DE LA ROUTE POUR LES SENIORS

Afin de permettre aux seniors de se maintenir à niveau et d'être sensibilisés aux évolutions du Code de la route, le CCAS et l'association AGIRabcd leur proposent un stage de remise à niveau. Celui-ci se déroule sur deux séances de trois heures organisées les 6 et 13 juin prochains à la Maison des Solidarités et des Familles. QCM, signalisation, limitations de vitesse, priorité mais aussi éco-conduite sont au programme de ces sessions. Inscriptions obligatoires (15€ pour les deux sessions). Renseignements et inscriptions : 04 76 56 53 47.

UN PC POUR PASSER LA BORNE

L'ancienne borne CAF qui était installée dans la hall de l'Hôtel de Ville est désormais remplacée par un poste informatique permettant d'accéder à un certain nombre de sites utiles. Des permanences du CCAS et du service scolaire seront mises en place pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne.

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62
Gendarmerie : 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Samu : 15
Centre de secours/pompiers : 18
Urgence dépannage Gaz naturel : 04 76 47 33 33
Urgence dépannage électrique : 09 72 67 50 38

JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Pour participer à l'édition 2017 du concours des jardins et balcons fleuris, il suffit de s'inscrire auprès du centre technique municipal avant le 30 juin prochain. Un jury d'experts passera durant la première semaine de juillet pour juger de la qualité des décos des jardins et balcons qui sont visibles depuis la voie publique. A noter, chaque participant reçoit un bon d'achat de 20€ lui permettant de parfaire le fleurissement de son Carré de verdure ! N'hésitez pas à vous inspirer du plan de fleurissement municipal ! Renseignements et inscription : 04 76 56 53 33 ou en ligne sur le www.saint-egreve.fr via le compte citoyen.

PERMANENCE FREE MOBILE

Jeudi 8 juin, de 18h à 20h, l'opérateur Free Mobile tient une permanence à la Maison Borel (2 rue des Mails) pour expliquer son projet d'implantation d'une antenne relais sur la clairière privée surplombant le parc de Fiancey.

IMMOBILIER : HC Résidences organise mercredi 31 mai à 18h30 à la Maison des Associations une réunion de présentation aux riverains du projet immobilier de 15 logements dont 9 maisons individuelles qu'il porte rue des Brieux



PATA PATA !

Durant tout le mois, la Métropole intervient sur les voiries de la ville pour des opérations d'entretien de celles-ci par gravillonnage (le pata). Depuis le 9 mai, des interventions ont eu lieu (ou sont à prévoir), sur les rues de Champaviotte, de la Contamine, Lionel Terray, de Visancourt et de Bellevue ainsi que sur le chemin Fiancey et enfin sur les avenues de Karben et de La Monta.

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, servir vocal : 3915

DU 20/05 AU 26/05 Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42
DU 27/05 AU 02/06 Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33
DU 03/06 AU 09/06 Pharmacie Brossier Cohen, 121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux, 04 76 75 49 33

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
Directeur de publication : Dominique Paulin
Directeur de la communication : François Hernandez
Rédaction : Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation : Thierry Lemaitre, Le Grand-Lemps
Impression : Imprimerie du Pont de Claix

"DÉCOUVERTES" HAUTES EN COULEURS !

Du 1^{er} au 4 juin l'association Haut en Couleurs propose "Découvertes", une exposition collective des peintures de ses membres dans les salles d'exposition du Château Borel. Les peintres et dessinateurs des trois ateliers de l'association invitent les spectateurs à sonder les profondeurs et partager leurs envies de découverte. Un vernissage est programmé le jeudi 1^{er} juin à 18h30. L'exposition est à découvrir le jeudi de 16h à 19h, le vendredi de 14h à 17h15, le samedi et le dimanche de 14h à 17h30.

En savoir + : www.cultureetdetente.info

HABITER SA VIE AU FIL DE L'ÂGE

Le documentaire réalisé par l'association saint-égrévoise Accord'âges revient sur l'écran de La Vence Scène le 22 mai à 20h. L'occasion de découvrir des témoignages et de réfléchir sur le fait de vieillir tant du point de vue de chaque individu que de la société. Entre prise de risques et liberté, entre contraintes et choix, le film, explore à l'aide de témoignages, "un éventail de solutions d'habitat quand la nécessité ou le poids de la solitude amène à envisager de quitter son domicile, et ceci, dans la diversité des situations respectives de chacun". La projection gratuite est suivie d'un débat !

APIH, DERNIERS JOURS POUR LES DÉPÔTS

Attention, le 26 mai est la date limite fixée pour déposer ses projets d'investissement dans le cadre du dispositif d'Appel aux Projets et Initiatives des Habitants, APIH. Au-delà de cette échéance, les idées pour améliorer les trois grands secteurs de la ville ne pourront plus être reçues. Pour mémoire ces projets d'investissement seront par la suite analysés et classés par les Conseils des habitants et 45 000 € seront consacrés au budget 2018 par Saint-Egrève pour financer les projets les plus intéressants (à hauteur de 15 000 € pour chacun des trois grands secteurs de Saint-Egrève).

PATA PATA !
Durant tout le mois, la Métropole intervient sur les voiries de la ville pour des opérations d'entretien de celles-ci par gravillonnage (le pata). Depuis le 9 mai, des interventions ont eu lieu (ou sont à prévoir), sur les rues de Champaviotte, de la Contamine, Lionel Terray, de Visancourt et de Bellevue ainsi que sur le chemin Fiancey et enfin sur les avenues de Karben et de La Monta.

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, servir vocal : 3915

DU 20/05 AU 26/05 Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42
DU 27/05 AU 02/06 Pharmacie de la Pinéa, Centre Commercial "La Pinéa", 04 76 75 43 33
DU 03/06 AU 09/06 Pharmacie Brossier Cohen, 121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux, 04 76 75 49 33

MÉTROPOLE : les contacts

Le supplément
Dépôt légal - mai 2017 - 8 200 ex.
n° vert 0 800 805 807
n° vert 0 800 500 027
Saint-Egrève
Eaux pluviales et usées :
Directeur de publication : Dominique Paulin
Directeur de la communication : François Hernandez
Rédaction : Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation : Thierry Lemaitre, Le Grand-Lemps
Impression : Imprimerie du Pont de Claix

l'agenda 22 mai au 11 juin 2017

LA VENCE SCÈNE

cinéma

DU 01 AU 4 JUIN

Exposition collective "Découvertes", peintures par Haut en Couleurs dans les salles d'exposition du Château Borel. Vernissage le jeudi 1^{er} juin 2017 à 18h30. En savoir + : www.cultureetdetente.info

LUNDI 22 MAI

Audition de clarinette des élèves de L'Unisson dans l'auditorium du conservatoire à rayonnement communal. 18h45.

Cinéma "Habiter sa vie au fil de l'âge" documentaire réalisé par Accord'âges à découvrir à LaVence Scène. 20h. La projection gratuite est suivie d'un débat. En savoir + : <http://accordages.ekablog.com>

MARDI 23 MAI

Humour, One man show de Manu Payet à LaVence Scène. 20h. Réservations : <http://www.rpo.net/programme/manu-payet> et Réservations PMR : pmr@rpo.net

JEUDI 25 MAI

Fête de l'accueil périscolaire de l'école de Barnave. 17h.

SAMEDI 10 JUIN

Fête du Sport, par l'USSE au complexe sportif Jean Balestas. Dès 13h30.

Football, cinquième édition du tournoi de fin de saison du 2RFC sur le terrain synthétique inter-communal Chartreuse.

10 ET 11 JUIN

Spectacle de danse du Sou des Ecoles à La Vence Scène. Samedi à 20h30 et dimanche à 14h et 17h. En savoir + : 06 47 52 43 50 ou contact@sou-desecoles-stegreve.fr

DIMANCHE 11 JUIN

Elections législatives. Premier tour de 8h à 19h dans les 14 bureaux de vote de la Ville.

VENDREDI 26 MAI

Repair café. Pas de permanence ce jour. Reprise des permanences hebdomadaires le 2 juin.

SAMEDI 27 MAI

Basket, cinquième tournoi U15M international des Dauphins au gymnase L.Terray et à la Halle J. Balestas.

LUNDI 29 MAI

Cérémonie souvenir Journée Nationale de la Résistance devant la plaque Jean Moulin à Rocheleine (18h) puis à la Sentinelle de la Mémoire (18h30).

cinéma

LYS

On l'appelle Jeeg Robot

(VOSTF-interdit - 12 ans)

Le 31 mai à 20h ; le 5 juin à 18h.

► Marie-Francine

Le 31 mai à 16h, 18h et 20h30 ; le 1^{er} juin à 20h30 ; le 2 juin à 20h30 ; le 3 juin à 17h30 et 20h30 ; le 4 juin à 15h30 et 20h30 ; le 5 juin à 15h et 17h30 ; le 6 juin à 20h30.

► Rodin

Le 31 mai à 17h30 ; le 1^{er} juin à 20h ; le 2 juin à 20h ; le 3 juin à 18h ; le 4 juin à 15h30 ; le 5 juin à 20h.

► Le roi Arthur : la légende d'Excalibur

Le 31 mai à 15h ; le 3 juin à 15h ; le 4 juin à 17h30 ; le 5 juin à 15h ; le 6 juin à 20h.

► Mariage à l'italienne (VOSTF)

Le 1^{er} juin à 14h ; le 3 juin à 20h30 (ciné dégustation)

► One kiss (VOSTF)

Le 2 juin à 14h ; le 5 juin à 20h30.

► Bella e perduta (VOSTF)

Le 3 juin à 16h.

► L'affranchie

Le 4 juin à 20h.

► Un paese di Calabria (VOSTF)

Le 4 juin à 18h.

► Baby Boss

Le 24 mai à 15h ; le 26 mai à 18h ; le 27 mai à 15h ; le 28 mai à 17h.

► Les fantômes d'Ismaël

Le 24 mai à 20h ; le 25 mai à 18h ; le 26 mai à 20h30 ; le 27 mai à 18h et 20h30 ; le 28 mai à 20h ; le 30 mai à 20h.

► Le chanteur de Gaza (VOSTF)

Le 24 mai à 18h ; le 25 mai à 20h30 ; le 28 mai à 20h ; le 29 mai à 20h30.

► La Fontaine fait son cinéma

Le 28 mai à 15h30.

Saint-Egrève le journal le supplément

AU MAGAZINE DE MAI 2017

Cinéma à l'italienne !



Retour aux urnes !

Après les élections présidentielles, les Saint-Egrévois, comme tous les Français, sont à nouveau appelés aux urnes à l'occasion des élections législatives les dimanches 11 et 18 juin prochains. A cette occasion, les 14 bureaux de vote de la Commune seront ouverts de 8h à 19h. A Saint-Egrève, les électeurs vont devoir désigner leur député représentant de la 5^{ème} circonscription de l'Isère. Retour dans ce numéro du Supplément sur les résultats complets des deux tours de l'élection présidentielle dans notre commune ainsi que quelques informations pratiques sur l'Assemblée Nationale.

QUELQUES CHIFFRES

Les 577 députés adoptent en moyenne une centaine de lois par an. Pour cela, 1400 heures de débat sont nécessaires et plus de 33 000 questions sont posées au Gouvernement. Les députés produisent plus de 450 rapports qui sont adoptés par les commissions sur les sujets les plus divers. Le Président de l'Assemblée nationale est le quatrième personnage de l'Etat.

5

Saint-Egrève appartient à la cinquième circonscription de l'Isère qui regroupe les ex-cantons d'Allevard, Domène, Goncelin, Saint-Egrève, Saint-Geoirs-en-Valdaine, Saint-Laurent-du-Pont, Le Touvet ainsi que la commune de Chamrousse (partie comprise dans le canton de Vizille).

Retour sur les présidentielles à Saint-Egrève

Les 23 avril et 7 mai se sont déroulés les deux tours du scrutin présidentiel. Pour mémoire, en voici les résultats bureau par bureau.

1^{er} TOUR / 23 AVRIL 2017

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMES	Nicolas DUPONT-AIGNAN	Marine LE PEN	Emmanuel MACRON	Benoit HAMON	Nathalie ARTHAUD	Philippe POUTOU	Jacques CHEMINADE	Jean LASSALLE	Jean-Luc MELENCHON	François ASSELINEAU	François FILLON
						DLF	FN	EM	PS	LO	NPA	S&P	RESISTONS !	FI	UPR	LR
TOTAUX	11 843	9 188	134	37	9 017	388	1 346	2 795	759	32	77	21	73	1 989	92	1 445
		77,58%	1,46%			4,30%	14,93%	31,00%	8,42%	0,35%	0,85%	0,23%	0,81%	22,06%	1,02%	16,03%
1-Hôtel de Ville	817	615	3	1	611	25	82	212	61	5	3	0	6	111	3	103
		75,28%	0,49%			4,09%	13,42%	34,70%	9,98%	0,82%	0,49%	0,00%	0,98%	18,17%	0,49%	16,86%
2- Préau Prédieu	894	677	9	5	663	32	99	198	68	5	7	0	6	143	6	99
		75,73%	1,33%			4,83%	14,93%	29,86%	10,26%	0,75%	1,06%	0,00%	0,90%	21,57%	0,90%	14,93%
3- Rest. Prédieu	942	732	19	5	708	40	127	222	59	5	6	0	3	143	10	93
		77,71%	2,60%			5,65%	17,94%	31,36%	8,33%	0,71%	0,85%	0,00%	0,42%	20,20%	1,41%	13,14%
4- Le Patio	652	546	8	1	537	16	47	194	55	1	1	4	3	105	6	105
		83,74%	1,47%			2,98%	8,75%	36,13%	10,24%	0,19%	0,19%	0,74%	0,56%	19,55%	1,12%	19,55%
5- Préau Monta	756	560	7	1	552	20	94	149	43	0	6	2	4	151	4	79
		74,07%	1,25%			3,62%	17,03%	26,99%	7,79%	0,00%	1,09%	0,36%	0,72%	27,36%	0,72%	14,31%
6- Préau Barnave	887	743	7	1	735	21	71	274	47	1	5	1	6	136	7	166
		83,77%	0,94%			2,86%	9,66%	37,28%	6,39%	0,14%	0,68%	0,14%	0,82%	18,50%	0,95%	22,59%
7- Préau La Gare	716	530	12	4	514	30	135	104	27	5	7	3	5	131	5	62
		74,02%	2,26%			5,84%	26,26%	20,23%	5,25%	0,97%	1,36%	0,58%	0,97%	25,49%	0,97%	12,06%
8- Rest. Rochepl.	996	721	12	2	707	35	128	164	63	1	8	2	3	242	13	48
		72,39%	1,66%			4,95%	18,10%	23,20%	8,91%	0,14%	1,13%	0,28%	0,42%	34,23%	1,84%	6,79%
9- Rest. Prédieu	950	706	15	5	686	32	128	179	52	1	8	2	8	164	4	108
		74,32%	2,12%			4,66%	18,66%	26,09%	7,58%	0,15%	1,17%	0,29%	1,17%	23,91%	0,58%	15,74%
10- Salle Fiancey	888	686	9	2	675	29	99	178	92	3	9	2	4	165	5	89
		77,25%	1,31%			4,30%	14,67%	26,37%	13,63%	0,44%	1,33%	0,30%	0,59%	24,44%	0,74%	13,19%
11- Préau Barnave	928	727	8	2	717	24	73	288	56	0	2	4	2	135	8	125
		78,34%	1,10%			3,35%	10,18%	40,17%	7,81%	0,00%	0,28%	0,56%	0,28%	18,83%	1,12%	17,43%
12- Préau Monta	690	571	6	0	565	23	65	213	41	1	6	1	5	119	5	86
		82,75%	1,05%			4,07%	11,50%	37,70%	7,26%	0,18%	1,06%	0,18%	0,88%	21,06%	0,88%	15,22%
13- Préau La Gare	820	644	10	5	629	31	91	187	36	1	6	0	11	99	12	155
		78,54%	1,55%			4,93%	14,47%	29,73%	5,72%	0,16%	0,95%	0,00%	1,75%	15,74%	1,91%	24,64%
14- Le Patio	907	730	9	3	718	30	107	233	59	3	0	7	145	4	127	
		80,49%	1,23%			4,18%	14,90%	32,45%	8,22%	0,42%	0,42%	0,00%	0,97%	20,19%	0,56%	17,69%

L'Assemblée nationale : pivot du pouvoir législatif

Les 11 et 18 juin, retour aux urnes pour les élections législatives ! L'objectif : désigner les députés qui siégeront à l'Assemblée nationale pour les cinq ans à venir. Leurs missions : représenter le peuple français, légitimer et contrôler l'action du Gouvernement. Les députés sont des élus nationaux qui travaillent en prenant en compte l'intérêt général de la France et pas les intérêts particuliers des territoires dont ils sont issus. Les députés sont désignés pour cinq ans au suffrage universel direct.

EN SAVOIR + :

Procuration, scrutin, bureaux de vote mais aussi pouvoirs du Président de la République ou de l'Assemblée Nationale. Retrouvez tout ce que vous voulez savoir sur les élections sur le site de la Ville de Saint-Egrève www.saint-egreve.fr.

web +



RÉPUBLIQUE BICAMÉRALE

La V^e République est un système bicaméral dans lequel deux chambres, le Sénat et l'Assemblée nationale se partagent le pouvoir législatif. Le premier est considéré comme la chambre haute et les 348 sénateurs sont élus pour six ans au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. La chambre basse, l'Assemblée nationale, se situe au cœur de la démocratie telle qu'elle est organisée par la V^e République. Exceptionnellement (révision constitutionnelle, adhésion d'un nouveau membre de l'UE ou pour écouter une déclaration du Président de la République) les deux chambres peuvent se réunir en Parlement.

Il était une fois

C'est le 17 juin 1789 que les députés du tiers état, considérant qu'ils représentent "les quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation", se proclament "Assemblée nationale". Depuis au gré des régimes, les Français ont périodiquement élu des représentants dont le mode de désignation et leurs pouvoirs ont varié selon les époques. Si l'Assemblée nationale, le nom choisi dans la ferveur de 1789, le nom de la chambre basse a évolué au fil des régimes qui ont accordé plus ou moins de pouvoir à ses élus. Tour à tour "Chambre des représentants", "Corps législatif", "Chambre des députés" ce n'est qu'en 1946, avec la IV^e République, que cette dernière redevient "Assemblée nationale".

PROCURATIONS, PENSEZ-Y !

Vous n'êtes pas là le jour du scrutin ? Pas de panique, il est toujours possible de voter par procuration en confiant un mandat à un électeur inscrit dans la même commune que soi. La procuration peut être liée à un scrutin déterminé ou être établie pour une durée de son choix pouvant aller jusqu'à un an. Pour établir une procuration, le mandant doit se présenter personnellement à la Gendarmerie de Saint-Egrève et être munie d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration (il peut être obtenu au guichet de la gendarmerie mais aussi téléchargeable en ligne sur goc.gouv.fr/V39V). Le mandataire doit joindre des droits électoraux et bien sûr être inscrit dans la même commune que le mandat. Attention, c'est au mandant de prévoir le mandataire de l'établissement de la procuration soit au moment de l'émission de la carte nationale d'identité qui restent valables après leur expiration.



Élections : soyez assesseurs !

Si voter est un acte citoyen, s'impliquer dans le bon déroulement des élections fait aussi partie d'un engagement civique fort. Les Saint-Egrévois qui le souhaitent peuvent participer à la bonne tenue des élections en étant notamment assesseurs dans l'un des 14 bureaux de vote de la commune.

Qui sont-ils ?

Toute personne inscrite sur les listes électorales de Saint-Egrève peut être assesseur.

Combien de temps ça dure ?

On peut être assesseur pour des temps très courts. Ainsi, il est possible de remplir ce rôle pendant deux heures ou une demi-journée.

Comment se faire connaître ?

Il suffit de contacter le cabinet du Maire au 04 76 56 53 41 qui établit une liste de volontaires potentiels pour le cas où le nombre d'assesseurs ne serait pas suffisant les jours de vote. A noter : il faut au moins deux assesseurs par bureau de vote.

Quelles sont leurs missions ?

Ils assistent le président durant le scrutin en vérifiant l'identité des électeurs, en leur faisant signer la liste d'émargement, en tamponnant la carte électorale, en s'assurant du bon déroulement et de la régularité des opérations.

Il est possible de participer au dépouillement des bulletins le soir après le vote en tant qu'assesseur. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande auprès du Président du bureau de vote le jour des élections.

PRATIQUE